

**Université
St-Joseph, N.B.**

Dégrés, Diplômes, Prix Spéciaux.
Bachelier-ès-Arts
Frank L Cunningham, Moncton, N. B.; Stephen G. Mooney, St John, N. B.; Robert J. Nugent, St John, N. B.; Eugène P. Reynolds, Sussex, N. B.; Emile Soucy, St-Basile N. B.; Bachelier-ès-Lettres
Frank A. Cronin, St John, N. B.; Omer De Grasse, Shippagan, N. B.; David Haché, St Isidore, N. B.; Diplômes Commerciaux
James Dunne, New York, N. Y. U. S. A. Léonard R. Talbot, Robertsville, P. Q.; Diplômes de Clavigraphie (50 Mots à la minute)
Jean A. Olscamp, Ste Anne de Restigouche, P. Q.; Lionel G. Nadeau, Chandler, P. Q.; Léonard R. Talbot, Robertsville, P. Q.; Edmond Hudon St Basile, N. B.; Diplômes de Calligraphie
C. Auguste Champoux Campbellton, N. B.; Wilfrid F. Lavoie Moncton, N. B.; Maurice J. Fournier, Ste Anne de Beaupré P. Q.; Albert P. Landry, Dupuis Corner, N. B.; Raymond F. Boudreau Memramcook, N. B.; Jean C. Sasseville, Ste

Anne des Monts, P. Q.; J. Henri Topping, Escoumins, P. Q.; Jean M. Labrecque, Lévis, P. Q.; Jean A. Olscamp, Ste Anne de Restigouche, P. Q.; Camille J. Gaudet, Memramcook Ouest, N. B.; Lionel G. Nadeau Chandler, P. Q.; Albert J. Fortier, St Henri de Lévis, P. Q.; Alphonse A. Leger Barachois, N. B.; Edmond Hudon St Basile N. B.; Yvanhoe Beaulieu, Ste Anne de Restigouche, P. Q.; Diplômes de Stenographie
100 mots à la minute.
Raymond F. Boudreau (115) Memramcook, N. B.; Jean M. Labrecque (110) Lévis, P. Q.; Jean A. Olscamp (110) Ste Anne de Restigouche, P. Q.; Prix d'Honneur.
Cours Universitaire (\$10.00 en or) présenté par L'Honorable Juge Chandler, à Frank Gillen, Moncton, N. B.; Cours Académique (\$10.00 en or) présenté par L'Honorable Sénateur Bourque, à J. Emeric Dolan St John, N. B.; Ecole Modèle (\$5.00 en or) présentée par le Révérend M. I. Blere, St Martin, P. Q.; à William Bourque Lynn, Mass.
Prix de Philosophie (\$10.00 en or) présenté par Sa Grandeur Monseigneur E. A. LeBlanc, D. D. pour excellence en Philosophie, à Henri

Binet Iles Madeleine, P. Q.; Prix Poirier (\$10.00 en or) présenté par L'honorable Sénateur Poirier comme prix spécial de "Vélocité" à Frank A. Cronin St John, N. B.; Prix Landry (\$10.00 en or) prix annuel du regretté Sir Pierre A. Landry, L.L.D. présenté pour excellence dans le concours de la Société Bilingue à J. Albert Leménager Grand Digue, N. B.; Prix d'Apologétique (\$10.00 en or) présenté par Monseigneur J. Hébert, M. A. P. D. Vicaire Général, à J. Albert Leménager, Grand Digue, N. B.; Prix d'Apologétique (Cours Anglais) (\$10.00 en or) présenté par Monseigneur J. J. Walsh M. A. Vicaire Général à Wilfred S. Keoham Fredericton Road, N. B.; Prix Belliveau (\$10.00 en or) présenté par Monseigneur Ph. L. Belliveau M. A. P. D. pour excellence dans le Cours de Littérature Française, à Henri Binet, Iles Madeleine, P. Q.; Prix Myers (\$10.00 en or) présenté par le Docteur A. R. Myers M. A. pour excellence dans le Cours de Littérature Anglaise, à Eugène P. Reynolds Sussex, N. B.; et Frank L. Cunningham Moncton, N.

B) aequo
Prix de Sciences (\$10.00 en or) présenté par H. H. Melanson B. S. C. pour excellence dans le cours supérieur de Sciences à Frank L. Cunningham Moncton, N. B.; Prix Reilly (\$10.00 en or) présenté par E. A. Reilly, B. A. K. C., pour excellence en mathématiques à J. Albert Leménager Grand Digue, N. B.; Prix Tremblay (\$10.00 en or) présenté par M. Arthur Tremblay Moncton, N. B.; pour excellence en Latin, à J. Albert Leménager Grand Digue, N. B.; Prix Dargan (\$10.00 en or) présenté par le Révérend William Dargan, Carstairs, Alberta, pour excellence en Latin (Cours Anglais), à Henry Reilly, Moncton, N. B.; Prix Murray (\$10.00 en or) présenté par M. S. M. Murray, Corps Médical, France, pour excellence en Mathématiques en Belles-Lettres, à William Dollard Commins St Stephen, N. B.; Prix Mc Sweeney (\$10.00 en or) présenté par M. A. E. Mc Sweeney, Moncton, N. B.; pour excellence en Mathématiques et en Sciences au Cours Académique (Gr. XI) à John Butts, Sydney Mines, N. S.; Prix de la Banque Provinciale (\$10.00 en or) pour excellence dans les Etudes Commerciales, présenté à Raymond F. Boudreau, Memramcook, N. B.; Prix d'Art Oratoire (\$5.00 en or) présenté par le Révérend E. P. Chonniard, St Paul de la Croix, P. Q., à Henri Binet, Iles Madeleine P. Q.; Prix d'Art Oratoire Cours Anglais (\$5.00 en or) présenté par L'Honorable Juge Chandler, à Eugène P. Reynolds, Sussex, N. B.; Prix Haché (\$5.00 en or) présenté par M. A. F. Haché, Metegham pour excellence en Calligraphie, à Joseph F. Bégin, Sayabec, P. Q.; Prix de Sténographie (\$5.00 en or) présenté par L'Honorable Juge Chandler, à Raymond F. Boudreau

Memramcook, N. B.; Médaille du "Parler Français" offerte par "La Société du Parler Français au Canada" comme prix d'excellence dans la classe de Poétique, présenté à Henri Hébert, Grand Digue Médaille Ludger Gravel Médaille de Bronze offerte par M. Ludger Gravel, Montréal, pour excellence en Arithmétique dans le département de l'École Modèle, présenté à Camille Bourgeoi Moncton, N. B.



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA
HORAIRES depuis le 25 Juin 1917
Dép. Riv. du Loup 7.15 a. m.
Express : Arr. Connors N. B. 12.50 p. m.
Dép. Riv. du Loup 10.00 a. m.
Mixte : Arr. Edmundston, Jc. 4.55 p. m.
Dép. Edmundston, Jc. 8.15 a. m.
Express : Arr. Riv. du Loup 2.15 p. m.
Dép. Connors N. B. 3.00 p. m.
Mixte : Arr. Riv. du Loup 9.00 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston Jct avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock Frédéricton et St-Jean N. B., Honiton Presque Isle, Carleton Place, Fairfield, Me. Et à Rivière du Loup avec tous trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à P. X. Bélanger, Agent général Passagers et Fret.

VENTE DE CHAPEAUX

J'ai un lot de canotiers à \$1.50 pour dames et enfants.
Aussi autres chapeaux que je donne à bon marché.
GEORGIAN EMMERSON.
Edmundston, N. B.

A Vendre

Un Clavigrapher Oliver en parfait ordre avec caractère français à prix réduit. Aussi une Encycloédie (25 vols) et un set de 15 volumes Histoire Universelle (en anglais) le tout à bon marché. S'adresser au MADAWASKA.
21-j. n. o.

Institutrice Demandée.

Pour le district de Kedgwick, le long de l'International. Salaire \$38.00 par mois.
S'adresser à
ALEX GAUTHIER,
Secrétaire.
24 f.

AVIS

Je, soussigné, notifie par les présentes, les intéressés, que je ne me tiens pas responsable des dettes encourues par mon épouse Christine Langlais.
Daté à Drummond, N. B., ce dix-huitième jour de juin 1918.
FIRMIN LANGLAIS.

WANTED

Peeled Spruce and Balsam Pulpwood. Correspondence invited.
Address : FRASER Limited, Edmundston, N. B.
ON DEMANDE
Bois de pulpe pelé dépinette et de sapin. Par correspondance.
S'adresser à : FRASER Limited, Edmundston, N. B.
17 j. n. o.

Maison à vendre

Une bonne maison 20x26 sera vendue à bon marché, 7 chassis en bas et 2 portes vitrées 6 chassis en haut. Près de l'église de St Jacques.
S'adresser à
JOS ST-ONGÉ,
26-r. f. p. St Jacques, N. B.



AVIS PUBLIC

LOI DU SERVICE MILITAIRE, 1917.

**Hommes de dix-neuf et vingt ans.
Congé pour la moisson.
Congé d'absence pour cause de tort extrême.
Procédure pour obtenir un congé d'absence.**

Hommes de dix-neuf et vingt ans.
Il a été porté à l'attention du gouvernement qu'il existe une impression très répandue que les jeunes gens de dix-neuf ans, et ceux qui ont eu vingt ans depuis le 13 octobre 1917, ainsi que ceux qui attendront dix-neuf ans de temps à autre et qui ont été ou seront appelés à s'enregistrer sous le régime de la Loi du Service militaire, doivent être appelés immédiatement sous les drapeaux.
Cette impression est tout-à-fait inexacte. Aucune date n'a encore été fixée pour appeler ces hommes à se présenter pour le service, et la question n'a pas été non plus soumise à la décision du Cabinet. En vue du besoin de la main-d'œuvre sur les fermes, il est très improbable que l'étude de cette question soit entreprise avant la fin des récoltes, bien que naturellement l'action du gouvernement devra être en premier lieu déterminée par la situation militaire.
Il n'y a aucune obligation ultérieure de la part des jeunes gens des âges ci-dessus mentionnés qui se sont enrégistrés ou qui le feront ci-après, jusqu'à ce qu'ils reçoivent un avis des Régistres.

Congé pour la moisson.
Il a été reçu des demandes quant à la possibilité d'accorder pour le temps de la moisson un congé aux troupes qui peuvent se trouver dans le pays à cette époque. Il ne peut être donné aucune assurance définitive sur ce point, attendu qu'il faut profiter des navires à mesure qu'ils deviennent disponibles. D'un autre côté, un congé pour le temps de la moisson sera accordé si c'est possible d'une façon quelconque.

Congé d'absence pour cause de tort extrême.
On désire que les Règlements concernant les congés d'absence dans les cas de tort soient connus de tous et parfaitement compris. Ce congé sera accordé dans deux cas:—(a) lorsqu'un tort extrême provient du fait que l'homme concerné est, soit le seul fils capable de gagner la vie, d'un père tué ou rendu infirme au service ou présentement en service outre-mer, ou en entraînement pour ce service, ou sous traitement après son retour d'outre-mer; ou le seul restant de deux ou plusieurs frères capables de gagner la vie (l'autre frère ou les autres frères ayant été tués ou rendus infirmes au service ou étant présentement au service outre-mer, ou en entraînement pour outre-mer, ou sous traitement après son ou leur retour d'outre-mer); les frères mariés avant le 4 août 1914, vivant dans des établissements séparés et ayant un enfant ou des enfants ne doivent pas être comptés, en déterminant le fait que l'homme est le "seul" fils ou frère restant; (b) lorsque le tort extrême est fondé sur des circonstances exceptionnelles telles que le fait que l'homme concerné est le seul support d'une mère veuve, d'un père invalide ou d'autres dépendants sans ressources.

Il faut remarquer que dans tous ces cas le principal facteur n'est pas le tort, la perte ou la souffrance envers l'individu concerné mais envers d'autres, c'est-à-dire, les membres de sa famille ou ceux qui dépendent de lui.

Procédure pour obtenir un congé d'absence.
On a adopté un moyen simple pour traiter ces cas. Des formules de demandes ont été fournies à chaque Dépôt de bataillon et à un officier de chaque bataillon a été assigné le devoir d'y accorder une attention immédiate. L'homme concerné devrait en se rapportant à son unité déclarer s'il désire demander un congé d'absence pour une ou plusieurs des raisons mentionnées et sa formule de demande sera alors remplie et expédiée immédiatement aux Quartiers-généraux de la Milice à Ottawa. Dans l'intervalle, si le cas paraît méritoire, il sera accordé à l'homme un congé provisoire de trente jours, afin qu'il puisse retourner chez lui et continuer de remplir son emploi civil pendant que son cas se règle définitivement.

IS PAR LE MINISTRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.
MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

LA SANTÉ DE LA FEMME

C'EST LA SAUVEGARDE DE LA NATION

LE RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME

LE RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME

DU DOCTEUR JOSEPH LARIVIÈRE.

L'objet de la philanthropie et du médecin consciencieux est de soulager la souffrance. Les remèdes qui soulagent la souffrance sont toujours appréciés et celui qui découvre de tels remèdes a les plus hauts honneurs. Depuis quelques années, une grande variété de remèdes ont été découverts, lesquels sont le résultat d'études et recherches sérieuses. Parmi ces remèdes, il en est un que a obtenu du public une faveur toute spéciale:

C'EST le RÉGULATEUR de la Santé de la Femme

MESDAMES Savez-vous ce que c'est le Régulateur de la Santé du Docteur Larivière ?

Vous n'en savez rien si vous êtes en mauvaise santé; si votre visage est pâle, jaune ou étiré; si vous n'avez rien si vos yeux sont cerclés de noir et atones; si vous n'avez rien si vous trouvez des douleurs aux côtés; si vous n'avez rien si vous n'avez pas d'appétit; si vous trouvez des douleurs de lassitude, palpitations du coeur, débilité, accélération du pouls, échauffement de la peau, hystérie, épuisement du système, débilité nerveuse, mélancolie, etc., enfin si vous n'en connaissez rien si vous ne l'avez jamais essayé; c'est l'ami des Ames et l'ennemi irréconciliable de toutes les maladies.

Toute femme malade devrait faire usage du RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME DU Dr LARIVIÈRE. Il est toujours effectif et est à juste titre appelé L'AMI DE LA FEMME. Il prévient les désordres du système nerveux, troubles si fréquents chez les femmes qui souffrent de FAIBLESSE FÉMININE. Si une femme veut gagner du poids, se guérir des maladies communes à son sexe et jouir d'une bonne santé tous les jours de sa vie, nous lui conseillons l'usage du RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME DU Dr LARIVIÈRE. C'est un tonique QU'ATEUR, prise avant chaque repas donne de la force, arrête les douleurs, donne de l'appétit et facilite la digestion. De fait, c'est le meilleur Régulateur du COEUR, de l'ESTOMAC, du FOIE et des ROGNONS.

Pour la Constipation Prenez Toujours LES PILULES POUR LA FEMME DU Dr LARIVIÈRE.